



Pour une relance rapide et durable de l'économie !

Placé sous le thème essentiel de la relance, le 76^e Congrès de la profession comptable, qui se déroulera à Bordeaux du 6 au 8 octobre 2021, est un rendez-vous incontournable de cette rentrée. Prévention des difficultés des entreprises, défi numérique, développement durable et sociétal... Durant 3 jours, l'Ordre des experts-comptables proposera à l'ensemble de ses membres et au monde économique des conférences d'actualité, des témoignages inattendus et des rendez-vous disruptifs pour amplifier la relance post-Covid et préparer positivement le monde d'après.

Décliné sous un format hybride et interactif, ce grand moment de réflexion, d'échanges et de partage s'organisera ainsi autour de **plénières inspirantes**, d'**ateliers solutions** et d'**animations innovantes** (Start zone, Cabinet de demain, Studio Fuz'experts), auxquels se joindront de nombreux **décideurs politiques et économiques** : Nicolas Sarkozy, président de la République française (2007-2012), Michel Sapin, ministre de l'Économie et des Finances (2014-2017), Alain Griset, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, Jérôme Fournel, directeur de la DGFiP, Thomas Courbe, directeur de la DGE, Sébastien Raspiller, chef du service du financement de l'économie à la direction générale du Trésor, Michel-Edouard Leclerc, PDG du groupe E. Leclerc, Stéphane Plaza, animateur, comédien et fondateur du réseau Stéphane Plaza Immobilier...

Des invités de marque mais aussi de nombreux inscrits (déjà plus de 3 000 en présentiel) qui confirment **la place primordiale des experts-comptables au cœur de l'économie** et leur forte mobilisation en faveur de la relance. « *L'investissement de notre profession a été incroyable dans la très difficile phase de soutien des entreprises* », rappelle Jean-Luc Flabeau, rapporteur général du 76^e Congrès et vice-président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, « *il le sera tout autant dans cette nouvelle période tant attendue de relance économique !* ». « *Accompagnement des entreprises en souffrance, recours aux procédures collectives, mise en œuvre des aides aux coûts fixes... Avec la fin du « quoi qu'il en coûte* », renchérit Lionel Canesi, président de l'Ordre, « *notre rôle reste déterminant ! La voix des experts-comptables, j'en ai la conviction, doit rester forte. Et elle le restera.* »

Découvrir le programme complet du 76^e Congrès sur <https://congres.experts-comptables.com/>

[Conférence de presse en présence du président Lionel Canesi - vendredi 8 octobre à 16h30](#)

À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable.